



**TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES**  
Art. L151-41 du Code de l'Urbanisme

Numero	INTITULE	BENEFICIAIRE
1	Espace public partagé	Commune
2	Extension cimetiéris	Commune
3	Création d'un cheminement de 4m de large	Commune
4	Protection et mise en valeur du port du Petit Chartron	Commune
5	Elargissement à 5m de RD 138E3 entre le bourg de Lugon et St-Germain de la Rivière	Département
6	Rectification et élargissement de la RD 138 et de la RD 138E3 au niveau de l'OPAP	Département
7	Rectification et élargissement de la RD 138 entre le bourg de Lugon et St-Germain	Département
8	Création d'une voie de desserte de la zone 1AU depuis la rue Marthe Rivet	Commune
9	Création d'une voie de desserte de la zone 1AU depuis la rue Pierre Bossolète	Commune
10	Cheminement et bévédère	Commune

**LEGENDE**

- Zone du PLU
- Espaces Boisés Classés Art. L151-1 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de paysage identifiés Art. L151-19 ou L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Haies et alignements d'arbres Art. L151-19 ou L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé Art. L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination Art. L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Secteur objet d'une OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce n°2 du dossier PLU)
- Emprise du PPRI (Approuvé le 09/05/2005)
- Marge de recul de 75m à partir de l'axe de la RD 670 (Décret n°2009-615 du 3 juin 2009) Maré à par 2023
- Bâtiment nouveau et/ou PC ne figurant pas sur le fond de plan cadastral Maré à par 2023

**A. TITRE INDICATIF**

- Carrières souterraines: zones de mouvements de terrain Inventaire des carrières souterraines Département de la Gironde (Choix selon espérance avec le zoning)
- Zones de carrières souterraines répertoriées Inventaire des carrières souterraines Département de la Gironde

**P.L.U.**  
Plan Local d'Urbanisme  
**LUGON**  
et **L'ILE DU CARNEY**

Dossier d'Arrêt et d'Enquête Publique

PLAN DE ZONAGE	5A
PRESCRIPTION	07/06/2021
DATE PADD	06/06/2023
ARRÊT	
ENQUÊTE PUBLIQUE	
APPROBATION	

**GENERAL**  
Echelle: 1/5000<sup>0</sup>  
Mar 2024

Plan de plan Cadastre DDE21 (6-2022) sur le cadastre date plan 7